

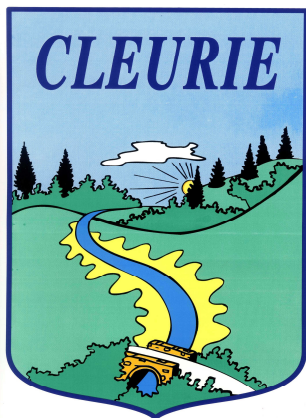


Travaux bureaux Mairie

Le mot du Maire

Sommaire :

Edito du Maire	1
Mots des adjoints	2 à 7
Fossard	8
Résumé des Conseils Municipaux	9
Meilleur apprenti	9
Etat-Civil	10
Vie associative	11 à 13
Infos diverses	14



Mesdames, Messieurs, Chers amis,

L'été sera chaud ?

Pas sûr ! ... mais en tous cas, pour notre commune de CLEURIE de nombreux travaux sont accomplis !

Après le remplacement de la conduite d'eau « Réseau du Haut », chantier réceptionné, qui nous permet d'atteindre des performances bien au-delà des seuils règlementaires, de nombreux travaux sont en cours.

Je veux citer, outre les chantiers habituels : fauchage des accotements, entretien du réseau routier, gravillonnage...des travaux de peinture à l'école et au local périscolaire, mais aussi l'isolation phonique du réfectoire et de l'entrée de la cantine, pour le confort de tous !

Le gros chantier est la mise en conformité en terme d'accessibilité PMR mais aussi pour la sécurité incendie du bâtiment Mairie-Ecole, un chantier d'importance ... et indispensable !

Quand certains diront « on peut faire plus ! » ... je répondrai : bien sûr ! ... mais on fait en fonction de nos moyens !

Même si les recettes provenant des ventes de bois semblent s'améliorer, il nous faut rester très prudents.

Les idées manquent moins que les ressources !

Au-delà de ces considérations, je vous invite à découvrir au travers de ce feuillet d'informations communales et dans des domaines différents l'exemplarité de certains de nos jeunes Cleurisiens...

Soyons optimistes... mais lucides !

En tous cas, je vous souhaite à toutes et à tous un bel été, à Cleurie ou ailleurs !

Bonnes vacances.

Avec mes sentiments bien cordiaux et toujours dévoués.

Patrick LAGARDE
Maire de CLEURIE

A la découverte du Massif du Fossard



Afin de préserver l'environnement tout en valorisant les différents patrimoines naturel et historique, les communautés de communes de la Porte des Vosges Méridionales et des Hautes Vosges, en partenariat avec l'ONF et les 8 communes (Éloyes, Tendon, Saint-Étienne-lès-Remiremont, Saint-Amé, Cleurie, La Forge, Le Tholy, et le Syndicat), ont réfléchi à de nouveaux aménagements pour permettre la découverte des sites tout en respectant des zones de quiétude.

Huit sites majeurs ont été mis en valeur (Saint-Mont, Cascades de Tendon, Fontaine Saint Augustin, Tête des Cuveaux, Roche du Thin, Chapelle Sainte-Sabine Pierre Kerlinquin, Pont des Fées), avec huit sentiers de randonnée aménagés sur 65 kilomètres, jalonnés de 43

panneaux d'information. Les promeneurs y sont guidés par quatre personnages emblématiques qui expliquent les richesses archéologiques, naturelles et patrimoniales, et donnent dès le départ l'esprit de chaque circuit.

À partir du Hêtre de la Vierge, nommé entrée Est du Fossard, les randonneurs sont accompagnés par Edouard Jacquinot, agriculteur et archéologue.

Le lundi 27 mai a été inauguré l'aménagement au lieu-dit « Hêtre de la Vierge ». La cérémonie a débuté par une balade contée par Robert Jacquot, président du Club Vosgien, suivie de l'intervention de Cyril DELANGLE de Terrae Genesis.

En clôture de l'événement, les élus ont symboliquement planté un hêtre pourpre.



Voir en page 9 la réglementation routière

Marie Helen CLAUDE

Balade Patrimoniale à Cleurie

Dans le cadre du Festival des Arts Mélangés, la commission culture de la commune de Cleurie a organisé le samedi 25 mai, une balade patrimoniale, attirant 43 participants curieux et désireux de découvrir les trésors de la commune. Chaque participant a reçu un livret détaillé, servant de guide tout au long du parcours. Cette balade, inspirée du concept du Pentathlon des Muses, visait à révéler en dix étapes les richesses culturelles, patrimoniales, naturelles et géologiques de Cleurie.

Le Pentathlon des Muses, apparu pour la première fois en 1894, est un concept fondé par Pierre de Coubertin. Inspiré de la mythologie grecque, il combinait sport et art dans le cadre des Jeux Olympiques.



Au cours de cette promenade d'environ 7,5 kilomètres, les participants ont rencontré divers intervenants passionnés. À chaque étape, ces experts ont partagé des informations précises sur les différents domaines abordés. Il était important d'écouter attentivement ou de lire ces explications pour pouvoir répondre aux questions posées dans le livret.

Les dix étapes conçues pour offrir une expérience culturelle et éducative ont permis aux participants de découvrir les nombreux aspects qui font la richesse de Cleurie. En répondant aux questions du livret, ils ont pu reconstituer un mot mystère, symbolique du village, renforçant ainsi leur lien avec la commune et son patrimoine.

Journée économique.

Le groupe de travail "Économie" a pour ambition de valoriser, promouvoir et soutenir la diversité des acteurs économiques présents dans notre commune.

Dans cette optique, nous avons proposé l'organisation d'une Journée Économique.

Les objectifs de cet événement étaient multiples :

- Informer les résidents sur les diverses activités disponibles localement.
- Faciliter les rencontres entre artisans, exploitants, entrepreneurs et les habitants de Cleurie.

Encourager le développement et promouvoir les secteurs de l'alimentation, du bâtiment, de la fabrication et des services à l'échelle locale.

A titre d'information, environ 5% de la population de Cleurie travaille en tant qu'indépendant, et possède un numéro SIRET. Chaque domaine professionnel est représenté sur notre territoire, de la phase de terrassement à l'achèvement des projets de construction, incluant même les services pour la crémaillère.

Malheureusement, en raison du nombre limité de réponses favorables à cet événement, et dans le souci de ne pas décourager ni faire perdre de temps aux participants potentiels, nous avons été contraints d'annuler cette initiative.

Nous tenons cependant à souligner que nous demeurons disponibles et à l'écoute des préoccupations des acteurs locaux

Nous restons à votre écoute et vos suggestions sont les bienvenues.

Marie Helen CLAUDE

Fête des mères

À l'occasion de la fête des mères le 25 mai dernier, la municipalité a tenu à féliciter les nouvelles mamans et leurs familles qui ont accueilli un enfant au cours de l'année écoulée.

Monsieur le Maire a exprimé sa reconnaissance et son admiration en saluant les trois mamans présentes sur les cinq invitées, pour leur nouveau rôle de mère, soulignant ainsi leur engagement précieux envers le bien-être familial.

Mme Hatton, représentante de l'Association Familiale, a également adressé ses félicitations aux familles et leur a présenté le rôle de l'association.

Mme Sabrina GOUT maman de Valentin,

Mme Lucile Etienne maman d 'Augustin

Mme Ludivine XOLIN maman de Maël

ont ensuite reçu un magnifique bouquet de fleurs et ont eu la possibilité de choisir entre un bon de naissance ou un arbre à planter.



Offrir un arbre à planter à la naissance d'un enfant revêt tout une symbolique :

L'arbre représente la croissance et le renouveau, tout comme un nouveau-né qui apporte une nouvelle phase dans la vie de la famille.

L'arbre est souvent planté pour représenter la pérennité et servir de souvenir vivant de la naissance, grandissant en même temps que l'enfant.

Planter un arbre crée un lien palpable entre l'enfant, la terre et les générations futures, rappelant l'importance de préserver la nature pour les futures générations.

Cela offre une occasion d'éducation sur l'importance de la nature et de la responsabilité environnementale dès le plus jeune âge.

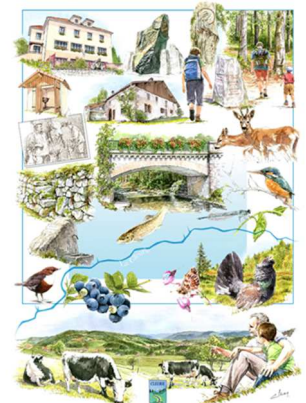
C'est un acte concret en faveur de l'environnement et de la planète.

Marie Helen CLAUDE

Rappel Image de Cleurie

Nous vous rappelons que l'image de Cleurie est en vente en mairie au tarif de 15€.

Ceuvre qui met en avant les caractéristiques distinctives de notre territoire et nous transporte dans une merveilleuse exploration de notre village



Travaux d'extérieur

La fin de ce printemps fut riche en événements pour la voirie communale, tout d'abord ce sont les accotements, fossés et talus qui ont eu droit à leur entretien annuel réalisé en collaboration avec les employés communaux et l'entreprise Roi venue de St Étienne les Remiremont.

Depuis de nombreuses années, la commune de Cleurie a opté pour une fauche des bords de route assez tardive pour plusieurs raisons.

Ce printemps particulièrement pluvieux a été propice à une pousse très importante de l'herbe et ce début d'été semble s'orienter vers le même scénario. L'intérêt d'une coupe tardive est d'éviter un deuxième passage de l'entreprise à la fin de l'été car la repousse aurait été trop importante depuis le premier passage. L'intervention d'un prestataire extérieur est coûteuse et comme chacun sait, couper de l'herbe n'est pas ce qui rapporte de l'argent. Donc dans un souci d'économie un seul passage annuel est réalisé.

L'avantage également de la coupe tardive est plus technique, l'épareuse (c'est la machine qui débroussaille les bords de route) est équipée d'une tête de coupe qui broie l'herbe et la redépose au sol. Lorsque l'herbe est haute, la quantité importante redéposée au sol fait office de couvert qui empêche une repousse trop rapide de l'herbe, un peu comme un paillis dans les jardins qui empêche les mauvaises herbes de pousser.

Le troisième intérêt, et non des moindres, est écologique, la fauche tardive permet aux plantes un développement jusqu'à la floraison ce qui a pour but de favoriser les insectes butineurs indispensables à tous. Fort heureusement nos secteurs de montagne sont relativement épargnés par les produits phytosanitaires mais lorsqu'il y a la possibilité de laisser libre court à toute cette vie, autant le faire.

Il est vrai que dans certains secteurs les hautes herbes peuvent nuire à la visibilité des automobilistes. Ces portions de routes (généralement des carrefours) sont connues, l'entretien des accotements concernés est réalisé à de nombreuses reprises par nos deux agents des services techniques tout ceci dans le but de privilégier la sécurité routière.

Remercions aussi les nombreux habitants et riverains qui nettoient eux mêmes les bords de routes attendant à leur propriété évitant ainsi du temps passé par l'entreprise et donc de l'argent dépensé.

La sécurité routière est justement un point important.

Pour ce faire, une campagne de gravillonnage a eu lieu dernièrement sur un bon nombre de routes.

Le goudron (émulsion) recouvert de gravier est la solution la moins coûteuse pour recouvrir les fissures et autres nids de poules qui dégradent nos routes. Bien sûr le souci de ce procédé est de laisser des graviers non collés sur les routes. L'entreprise Valdenaire qui a réalisé ces travaux a mis en place de nombreux panneaux provisoires dans les secteurs concernés. À l'approche de ces secteurs, votre vitesse doit être adaptée et la vigilance accrue. Le balayage des routes a eu lieu dernièrement, ce qui devrait rendre la situation plus habituelle.

Dernier point, toujours concernant la sécurité routière, l'installation de balises de protection route des Xatis et chemin du pré Vixot ainsi que le marquage routier dans certains secteurs (école, zone de l'Etraye ...).

Le tout réalisé toujours dans le but de réduire les risques et d'améliorer le confort des utilisateurs.



Jean-Christophe CURIEN



Bâches publicitaires

La mairie a investi dans trois bâches publicitaires extérieures aux dimensions réglementaires. Ces bâches sont mises à disposition gratuitement des associations locales pour leur permettre d'annoncer et de promouvoir leurs manifestations, atteignant ainsi un plus large public.

Pour les utiliser, il sera nécessaire de les réserver auprès de la mairie. Le prêt se fera sous convention afin de garantir le bon état du matériel et de gérer les disponi-

bilités.

De plus, il sera essentiel de respecter la réglementation d'affichage en vigueur

Pour un affichage, sur les grilles du rond-point du Syndicat, afin de connaître les modalités spécifiques, il faudra prendre contact avec

Vincent Gérard

[0329240288](tel:0329240288)

vgerard@cchautsvosges.fr

Marie Helen CLAUDE

Commission bâtiment

Point sur les travaux de Mise en Accessibilité du bâtiment Mairie Ecole :

Les travaux ont finalement commencé le 13 mai,
En date du 1^{er} juillet, nous avons réalisé les travaux suivants :

Partie passerelle :

Le terrassement a été réalisé sur le terrain de sport pour installer le support de la passerelle.
Les massifs de béton ont été coulés : socle côté terrain de sport et sommier côté mairie
La passerelle est en cours de fabrication chez le fournisseur (avancement 90%)

Elle sera assemblée complètement en atelier et sera mise en place avec une grue.

Date prévue fin juillet

Le bardage et la toiture seront installés sur place

Hall d'entrée :

Le bureau actuel du maire a été supprimé et les cloisons ont été abattues pour créer le hall d'entrée.

L'ouverture pour le passage de la passerelle est faite.

La pose de placoplâtre est en cours de réalisation.

Les nouvelles portes PMR sont en cours de fabrication



Partie nouveau secrétariat :

Les anciennes portes ont été supprimées et les ouvertures modifiées pour la pose de portes PMR.

Les cloisons sont en cours de réfection.

Le nouveau bureau du Maire a été intégré dans le nouveau secrétariat.

La partie électricité (éclairage, et informatique) est en cours.

Un ragréage du plancher a été fait avant la pose du revêtement.

Travaux sanitaires WC et rampe d'accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite) cour école :

Les travaux débuteront après le 07 juillet (vacances scolaires)

Travaux mise aux normes local archives : risques incendie

Début des travaux courant septembre.

La fin des travaux est prévue fin septembre début octobre.

Christophe MATHIOT

Commission fleurissement

La commission s'était donné rendez-vous le samedi 1^{er} juin pour le fleurissement des différents massifs de la commune. La séance repiquage s'est déroulée dans la bonne humeur..., comme d'habitude. □

Comme vous avez pu le voir, des instruments de musique ont été mis en place aux quatre coins de la commune. Pour le thème de cette année, une association de bénévoles de Thiéfosse nous a cédé leurs décorations de l'an passé.

Après quelques réparations et coups de pinceaux, les sujets ont pu prendre place sur le bord de nos routes.

Nous tenons encore remercier Hubert Voirin pour cette proposition qui nous a permis de donner une seconde vie à ces instruments.

Par la même occasion, les Jeux Olympiques 2024 ont été mixés avec cette farandole musicale, un magnifique tableau réalisé par un membre de la commission a été érigé route de la Forge.

Concernant les fleurs, la météo n'est pas très généreuse avec les jardiniers cette année, le soleil se fait toujours attendre, les limaces se régalent

Nous vous remercions également pour votre participation au fleurissement de la commune ainsi que les enfants du Périscolaire qui ont apporté leur touche musicale devant la Mairie.

Bonnes vacances à tous.



Christophe MATHIOT

Remise des dictionnaires

Dans un geste symbolique d'encouragement, le lundi 1^{er} juillet a eu lieu la remise des dictionnaires aux élèves de CM2.

Hugo KREMBSER, Robin POIROT, Hugo FOL, Manon JACQUEL, Baptiste SAMPIETRO-CLAUDEL, et Sélène SEMBENI, ont reçu des mains de Monsieur le Maire ce précieux cadeau qui leur permettra d'aborder le collège dans les meilleures conditions.

Cinq d'entre eux ont choisi un dictionnaire de langue française, et un a porté son choix sur un dictionnaire de langue anglaise.

Même à l'heure du tout numérique, le dictionnaire reste un outil pédagogique incontournable.

Il est un compagnon de route indispensable pour améliorer ses compétences linguistiques, enrichir son vocabulaire et approfondir ses connaissances.

N'oublions pas que « La maîtrise de langue rend libre » *Ferdinand Buisson pédagogue français*.

Monsieur le Maire a saisi l'opportunité de ce moment pour distribuer à chacun un gilet orange (gilet de sécurité) et a souligné l'importance de le porter pour se rendre aux différents arrêts de bus.

Lors de cette cérémonie, Mme Bazin, leur enseignante a aussi remis à ces 6 futurs collégiens le livre de l'opération « un livre pour les vacances ».

Cette opération permet aux écoliers de recevoir une œuvre de la littérature française pour les accompagner durant les vacances d'été.

Pour cette édition 2024, « *l'homme qui plantait des arbres* » de Jean Giono a été choisi dans un contexte de changement climatique afin de les sensibiliser davantage encore à la protection de la nature et de développer leur conscience écologique.



Nous profitons également de ce moment pour féliciter tous les élèves et étudiants de notre commune pour leur année scolaire réussie et leurs succès aux divers examens.

Marie Helen Claude



Départ directrice

Le moment convivial organisé le lundi 1^{er} juillet pour la remise des dictionnaires a également été l'occasion de rendre hommage et de féliciter Mme Bazin, directrice de l'école.

Arrivée en 2015 à ce poste, Madame Bazin a d'abord enseigné en classe de cycle 3 (CE2-CM).

En 2019, à la suite du départ à la retraite de Mme Juricic, elle a pris en charge la classe de maternelle.

Après neuf années dédiées à l'instruction des enfants de Cleurie, Mme Bazin a choisi de poursuivre sa carrière dans une autre école à la prochaine rentrée.

En guise de remerciements, un sac à l'effigie du village et une image de Cleurie lui ont été offerts.

Les élus ont exprimé leur reconnaissance envers l'équipe pédagogique et les employées communales pour le travail accompli. Ils ont ensuite convié tous les participants à partager un verre de l'amitié.

Marie Helen CLAUDE



Navette intercommunale

La navette intercommunale est un service de transport conçu pour rapprocher les personnes vivant dans les écarts des centres-villes, facilitant ainsi leurs déplacements pour les courses, les rendez-vous médicaux, les visites à la médiathèque, et bien d'autres activités essentielles.

Pour bénéficier de ce service, les informations et les prises de rendez-vous se font au 06 76 72 57 22 . Le lieu de rendez-vous est ensuite convenu directement avec le chauffeur, assurant ainsi une prise en charge adaptée aux besoins de chaque usager.

Depuis le 1^{er} juillet, la commune de Cleurie est désormais incluse dans ce service.

La navette dessert la commune vers le centre de Vagny tous les vendredis après-midi.

Marie Helen Claude

Le budget de Fonctionnement de Cleurie

Gérer les finances d'une commune n'est pas une mince affaire. Les prix s'envolent dans beaucoup de domaines, les contraintes sécuritaires, environnementales et autres génèrent souvent de nouvelles dépenses. Et de l'autre côté, les recettes ont tendance à stagner, voire régresser pour certaines.

Le tableau ci-dessous nous indique les montants perçus par la commune de 2015 à 2023. En 2016, la baisse des recettes est due à un décalage d'une année du reversement de l'excédent du budget « Forêt ». Et en 2021, le montant dudit reversement perçu (23 185,42 €) était quant à lui largement inférieur à la moyenne annuelle de 52 000,00 €).

Pour entrer dans le détail, les recettes fiscales (taxes foncières et d'habitation) se sont maintenues à un niveau relativement constant. Précisons toutefois que la suppression de la taxe d'habitation est quasiment compensée par une attribution de compensation, mais dont le montant est fixe, donc « rabaissée » par l'inflation.

Les dotations perçues par la commune, DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), DSR (Dotation de Solidarité Rurale), se maintiennent à un niveau constant.

Ci-dessous, tableau récapitulatif des recettes totales de fonctionnement de 2015 à 2023



Quant aux dépenses de Fonctionnement du budget principal de notre commune, elles suivent une évolution constante quasi rectiligne.

Ce sont les dépenses de charges courantes (énergie, assurances, maintenance, réparations de matériels et bâtiments, fournitures d'entretien...) qui évoluent le plus vite, de 70 000 € en 2015 à 95 000 € en 2023. Les dépenses de personnel sont bien maîtrisées, de 182 000 € en 2015 et 195 000 € en 2023 (soit une évolution plus faible que l'inflation - 17,5 % entre ces deux années).

Ci-dessous, tableau récapitulatif des dépenses totales de fonctionnement de 2015 à 2023



Conseil municipal du 22 janvier 2024

Renouvellement de la convention d'occupation d'une parcelle de terrain en forêt communale, pour 12 ans, pour un pylone de transmission téléphonique.

Budget « Lotissement » : Mouvement de crédit afin de permettre la clôture dudit budget avant transfert au Budget « Commune ».

Remboursement d'un trop perçu au Budget « Forêt » : suite à une erreur de facturation, une somme de 656 euros doit être restituée à la scierie SIAT.

Renouvellement de la convention territoriale globale de services aux familles : en partenariat avec la CAF et la Communauté de Communes des Hautes Vosges, cette convention est renouvelée.

Conseil municipal du 03 mars

L'état d'assiette des coupes 2024 en forêt communale est voté : coupes dans les parcelles 6, 9, 19, 26 et 32 ; et passage en produits accidentels en contrat d'approvisionnement.

Programme d'actions en forêt communale : travaux sylvicoles pour un montant de 3 270 €.

Reconduction pour 3 ans du Projet Educatif Territorial

Conseil municipal du 15 avril

Subvention de 4 000 € pour le CCAS de Cleurie pour l'année 2024

Approbation des Comptes de Gestion 2023 présentés par le Service de Gestion Comptable de Gérardmer, concernant les Budgets « Commune », « Forêt » et « Lotissement ».

Votes des Comptes Administratifs pour ces mêmes budgets.

Vote des taux d'imposition des taxes locales : Taxe d'habitation pour les résidences secondaires 16,61 % ; Taxe Foncière sur les propriétés bâties 32,92 % ; Taxe Foncière sur les propriétés non bâties 4,82 %.

Vote des contributions aux organismes de regroupement pour l'année 2024.

Vote des participations aux structures intercommunales pour l'année 2024.

Vote des Budgets Primitifs « Commune » et « Forêt »

Reversement de l'excédent du Budget « Forêt » en 2023 au Budget « Commune » : la somme de 65 890.11 € sera reversée au Budget « Commune »

Conseil municipal du 27 mai

Renouvellement d'une concession de passage de canalisation en forêt communale à « la Charme ».

Achat de 6 dictionnaires pour les élèves de CM2 qui vont quitter l'école de Cleurie pour entrer au collège.

Conseil municipal du 7 juillet

Vente de bois en forêt communale : 300 m³ de bois sont vendus à la scierie Arnould de St-Nabord

Contrat de bail à ferme : suite à la résiliation judiciaire d'un fermage sur des biens communaux, il a été décidé de consentir ledit bail à un nouvel exploitant, pour une durée de 9 ans

Remaniement cadastral de Cleurie : suite à ce remaniement, le géomètre propose de passer en domaine public plusieurs petites parcelles de terrain communal, situées en bord de voirie.

Le règlement intérieur de l'accueil périscolaire et du restaurant scolaire est approuvé pour l'année scolaire qui démarre le 1^{er} septembre

Aubin THIRIAT, meilleur apprenti de France !

C'est une fierté pour la commune... ses amis, sa famille, ses parents...

Après avoir obtenu la médaille d'or départementale et régionale, Aubin, élève en CAP sculpture ornementale a décroché le titre de « meilleur apprenti de France 2024 » ; médaille d'or nationale à la cité internationale de Lyon dans le cadre du centenaire des Meilleurs ouvriers de France.

Après un BAC PRO Technicien de Fabrication bois et matériaux associés à Béchamp, un brevet des métiers d'art Ebéniste à St-Quentin et un CAP Sculpture sur bois avec une année de perfectionnement au Lycée Pierre et Marie Curie à Neufchâteau, Aubin a réalisé une « Miséricorde » provenant de l'Abbaye d'Aubazine, en Corrèze, classée au titre des monuments historiques.

Une pièce réalisée en 180 heures qui a nécessité un modelage d'après les photos fournies dans le sujet du MAF, puis un dessin ombré et pour finir la sculpture.

Elle a été sculptée dans un bois de chêne comme la pièce originale de l'époque gothique, à l'outil à main, sans ponçage ni râclage comme stipulé dans le sujet.

La remise des médailles aura lieu au printemps prochain à Paris.

Un grand BRAVO à Aubin, puisse cette passion le conforter dans son épanouissement !

Un honneur pour la commune de CLEURIE.



Naissances

Alma LENHARD née à REMIREMONT le 28 avril 2024 de Lucas LENHARD et Cloé LANGE, domiciliés 1 route de Xhoris

Chloé CAZAURANG, née à REMIREMONT le 11 juin 2024 de Thomas CAZAURANG et Christiane MICHEL, domiciliés 159 route du Pré Galland



Chloé

Le 7 juillet 2024
Parrainage civil de **Augustin GUERITOT**, fils de Dylan GUERITOT et de Lucile ETIENNE, domiciliés 11 bis route de Julienrupt

Parrainage civil



Augustin

PACS

Le 19 avril 2024
PACS de **Vincent MOUGEL** et **Pauline PERRY**, domiciliés 3bis route de Xhoris

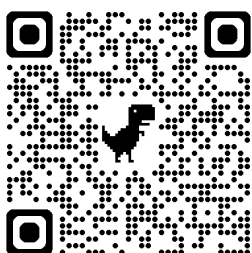


Pauline et Vincent

Décès

- ◆ Le 6 Février 2024, décès de M. **François MARCOT**, né le 4 septembre 1949 à Remiremont, domicilié 1 chemin de Bouxerand
- ◆ Le 29 février 2024, décès à Cleurie de M. **Bernard COLNEL**, né le 2 mars 1932 à Le Syndicat, domicilié 24 route de la Forge.
- ◆ Le 1er mars 2024, décès à Cleurie de M. **Philippe COLNEL**, né le 15 février 1964 à Gérardmer, domicilié 1 chemin de Lamberfaing .

Nous présentons toutes nos condoléances aux familles.



Les **résumés complets des séances** de Conseil Municipal sont consultables sur le site internet de la commune : **cleurie.com**
Rubrique « Municipalité—Publication » ; puis : « résumé des réunions de Conseil Municipal »,
Ou flasher ce QRcode

Bien que les vacances viennent de débuter, il est important de rappeler quelques règles de sécurité en vue de la prochaine rentrée.

Concernant les vélos aux abords de l'école : les enfants doivent être particulièrement vigilants lorsqu'ils circulent à vélo près de l'établissement. La route reste une voie communale où circulent des véhicules. Il est également conseillé d'éviter de slalomer entre les véhicules stationnés. Il est également essentiel que les élèves respectent les règles du code de la route lorsqu'ils rentrent chez eux à vélo après les cours. Nous remercions les parents de prendre le temps de revoir ces règles de sécurité avec leurs enfants et de leur rappeler régulièrement.

Pour terminer nous rappelons aussi, que la circulation est réglementée aux abords du bâtiment mairie/école pendant les heures d'entrée et de sortie scolaires.

Afin de garantir le respect de chacun et d'éviter tout incident, nous vous prions de suivre ces consignes de sécurité.

Marie Helen CLAUDE



La vie associative

ADMR

A D M R de Saint- Amé, 36 B grande rue, 88120 Saint- Amé
Tél 03 29 62 25 12

Permanence Secrétariat :

Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13 h à 16 h

vendredi de 9h à 12h

* **Les chiffres clés de l'année 2022 : 21 189 heures d'intervention pour 229 clients aidés par 18 professionnels Pour les 8 communes** * Cleurie - Dommartin-lès-Remiremont - La Forge - Le Syndicat - Le Tholy - Remiremont - Saint-Amé - Saint-Etienne-lès- Remiremont

- | | |
|--|---------------------------------|
| - Service et soins aux seniors : 173 bénéficiaires (17 166h) | 8 bénéficiaires (1043,5heures) |
| - Accompagnement handicap : 4 bénéficiaires (762 h) | |
| - Entretien de la maison : 52 bénéficiaires (3 261 h) | 5 bénéficiaires (156,5 heures) |
| - Téléassistance filien ADMR: 55 bénéficiaires au 31/12/2022 | |

1 Assemblée Générale / 11 conseils d'administration / 11 réunions du bureau et commissions du personnel / 5 événements de vie associative et animations collectives pour les **11 bénévoles** qui assurent surveillance des comptes et recouvrement, achat et gestion du matériel professionnel, actions sociales diverses, avec le bénéfice de la vente des calendriers et les subventions des communes.

* **Une Assemblée Générale sous le signe de l'émotion** le 2 juin 2023 à Cleurie où l'on a célébré le 60 -ème anniversaire de la création de l'association (1963). En présence de M. Pierre Briery, directeur de la Fédération ADMR des Vosges, M. Jérôme Mathieu, M. Patrick Lagarde et des représentants des communes, il a été rendu hommage :

- **aux recordmans du bénévolat** que sont Marie-France Mathiot (53 années), Alain et Agnès Xolin, Georges Humbert 40 années. Toutes ces années au service de tous et bien entendu, sans aucune rétribution ! Qui dit mieux ?

- **à Murielle et Christelle, assistantes de vie**, qui ont effectué leur belle tâche depuis au moins 20 années ! A cette occasion, plusieurs témoignages de salariés, de familles d'aidés et de bénévoles ont ému l'assistance et particulièrement celui de Christelle dont voici quelques extraits :

« Je suis assistante de vie depuis 20 ans ! J'ai toujours voulu exercer un métier de la relation à l'autre et de l'accompagnement. Et je ne suis pas déçue, c'est tellement enrichissant ! J'ai pris confiance en moi progressivement. Ce qui m'a aidée ? Les nombreuses formations dont j'ai bénéficié, mes stages, le soutien des bénévoles et des responsables, les échanges avec mes collègues. J'ai le sentiment de faire des choses qui aident réellement...Être assistante de vie, ça demande de savoir se mettre à la place de la personne qu'on aide et pour ça, il faut beaucoup d'amour, d'humilité et d'empathie. On ne peut pas faire ce métier en étant détaché, il faut le faire avec le cœur... »



* **Du nouveau pour le bien-être de nos aidés : un temps de 1h30 chaque semaine, consacré à la convivialité pour les bénéficiaires de l'APA. Une sortie en vélos-calèches sur la Voie Verte a été offerte à six « clients » de l'ADMR.**



Championnat départemental de Tir à l'Arc à CLEURIE

C'était le 2 juin dernier, grâce à la complicité de Michel HOUOT sur ses propriétés à Germainxard, était organisé par la 1^{ère} compagnie d'Arc des Hautes Vosges, le Championnat départemental.

Ouvert à tous les départements, 45 archers venant des Vosges, d'Alsace, de Haute-Saône, du Doubs, de la Meurthe et Moselle, du Territoire de Belfort, de Neuilly sur Marne ou encore de Belgique, se sont affrontés.

Ce sont 19 clubs qui étaient représentés... et présents à CLEURIE.

Avec des résultats plus qu'honorables :

Léane HOUOT : Championne des Vosges

Ethan HOUOT : Champion des Vosges

Hélène HOUOT : 2^{ème} des Vosges..... mais 1^{ère} du Grand-Est !

La première place revient à Laurence MUNDIG et Cédric GALMICHE pour les hommes.

Félicitations et compliments pour nos archers de Cleurie, de très belles performances, BRAVO, encore une fierté pour notre commune !

Patrick LAGARDE



Pique-Nique du Village

Venez Partager un moment de convivialité

Sous le préau et dans la cour de l'école lors du

PIQUE NIQUE du Village

Dimanche 25 Août 2024
à partir de 12h00

Chaque famille apportera son pique-nique, ses boissons, sa vaisselle...

L'apéritif et le café seront offerts par Monsieur le Maire et les Adjointes.

Nous vous attendons nombreux.

Pour une bonne organisation merci de préciser votre présence pour le 22 août 2024 à

adjoints.cleurie@gmail.com
ou par SMS au 06 22 41 12 60





Œufs de Pâques

Samedi 30 mars les élèves de Cleurie ont cherché des œufs de Pâques décorés dans les cours de l'école. Un rassemblement convivial où chaque enfant doit retrouver 5 œufs identiques d'un modèle qui lui était donné. Après cela chaque enfant est reparti avec son sachet de chocolat que le Lapin de Pâques avait spécialement laissé.

- Vide grenier de Cleurie, un succès pour cette édition 2024 !

Plus gros évènement annuel pour l'Association des Parents d'Elèves de Cleurie, le vide



grenier est un rendez-vous important.

Cette année, l'association a pu, une nouvelle fois, compter sur la mobilisation des parents d'élèves, de la mairie et de diverses autres personnes, qui ont participé et aidé à l'organisation et la bonne tenue de cette manifestation.

Une très bonne année, pour l'association mais aussi pour les exposants et les visiteurs qui ont pu profiter d'un temps de printemps très sympathique. Convivialité, partage et bonne humeur étaient au rendez-vous !

Un succès qui permet à l'association de poursuivre son objectif ; organiser des événements pour les enfants et soutenir les projets scolaires pour les élèves de l'école de Cleurie.

Kermesse à l'école !

Samedi 29 juin s'est déroulé, dans la cour de l'école La Serpentine de Cleurie, une kermesse organisée par l'Association des Parents d'Elèves du village en partenariat avec les maîtresses de l'école.

Le matin, les enfants ont pu faire une représentation de leur "Bal Folk" devant leurs parents et familles qui se sont déplacés en nombre pour assister au spectacle.

La journée s'est poursuivie par un repas convivial pris sous le préau.

L'après-midi, place aux traditionnels stands de jeux de Kermesse (chamboule-tout, parcours sensoriel, pêche à la bouteille, planche à savon, maquillage, etc.) où les enfants ont pu faire tamponner leur grille et repartir avec des lots de petits cadeaux.

Beau temps, convivialité et bonne ambiance étaient au rendez-vous pour passer une très bonne journée avec les enfants de l'école



Plus d'images des manifestations de notre commune sur un diaporama consultable sur le site internet « cleurie.com » en cliquant sur le lien en page d'accueil du site.

Ou flasher ce QRcode

Le téléchargement peut être long (nombre de photos important).





Les opérations de recensement de la population ont été clôturées fin février.

Nous souhaitons remercier l'ensemble des habitants pour l'accueil qu'ils ont réservé aux agents recenseurs, et aussi pour leur civisme et le temps qu'ils ont consacré à la réponse aux questionnaires. Cette implication a permis la bonne avancée du recensement.

Nous tenons également à remercier nos deux agents recenseurs, Mmes Chantal LORENZINI et Régine MELINE, qui ont sillonné les rues du village pendant un mois, à toute heure de la journée et parfois sous une pluie battante !

La mission de recensement est une tâche lourde et fastidieuse qui demande de l'énergie. Chantal et Régine s'y sont investies avec rigueur et efficacité, félicitations pour le travail accompli !

Pour revenir sur l'objet même du recensement, les chiffres que le service de la Mairie recueille pour l'INSEE, servent à établir la base du nombre d'habitants sur la commune en constante évolution entre les naissances, les décès, les départs et arrivées.

L'Etat utilise ce chiffre pour calculer ce qu'il doit verser en dotation financière à notre commune tous les ans.

Ceci explique le caractère parfois insistant de la municipalité pour demander à tous de participer au recensement, qui sert notamment à l'intérêt général de notre village.

Les chiffres officiels du recensement seront connus dans quelques mois et ils vous seront communiqués par le biais de PanneauPocket, sur le site internet de la commune <https://cleurie.com>, ou encore via le feuillet municipal.

Emmanuelle THIRIAT, coordonnateur communal

Grande parade

Le samedi 8 juin, malgré une pluie persistante, un spectacle intitulé "La Grande Parade" s'est déroulé sous le préau de l'école.

Cet événement a transporté les spectateurs dans un univers féerique, peuplé de végétaux fantastiques et de créatures imaginaires. Poètes et artistes ont déambulé dans le quartier, accompagnés par la fanfare Hurluberlus, avant de présenter leur création.

Ce spectacle a été organisé en l'honneur des 20 ans du théâtre de verdure de la compagnie du Plateau Ivre. Pour célébrer cet anniversaire, la compagnie a décentralisé ses représentations dans les communes qui le souhaitent, permettant à tous de découvrir cette performance unique et enchantée.



Léonie DEMANGE et Léa JACQUEL Championnes de France UNSS en triathlon

Avec leurs collègues du Collège Guillaume Apollinaire du Tholy, Léonie et Léa ont obtenu des résultats exceptionnels dans l'Orne en survolant la finale des championnats de France UNSS de triathlon.

Des résultats « hors normes » comme le souligne Stéphane GRIVEL, professeur d'éducation physique et sportive au collège et coach de l'équipe.

Ces performances mettent en avant notre collège et l'ensemble du département sur la scène nationale.

L'équipe constituée de Léonie, Léa ainsi que Bazile, Martin et Tom qui occupait les fonctions de jeune officiel a fait des étincelles !

Une grande fierté pour le collège, leur professeur mais aussi pour la commune de CLEURIE.

BRAVO à Léonie et Léa, Félicitations et bon courage pour la suite car nul doute : on les reverra sur les podiums !

Patrick LAGARDE

Horaires d'ouverture de la déchèterie de Le Syndicat

	ÉTÉ Du 01/04 au 31/10	HIVER Du 01/11 au 31/03
Lundi	14h-18h	14h-17h
Mardi	14h-18h	14h-17h
Mercredi	8h30-12h 14h-18h	8h30-12h 14h-17h
Judi	8h30-12h 14h-18h	8h30-12h 14h-17h
Vendredi	8h30-12h 14h-18h	8h30-12h 14h-17h
Samedi	8h30-12h 14h-18h30	8h30-12h 14h-17h

Fermeture de la Mairie en période estivale :

La Mairie sera fermée pour congés du 25 juillet au 18 août 2024 et du 28 août au 31 août 2024.

En cas d'urgence

appeler le 06 07 65 61 92



Manifestation à venir :

Pique nique communal le 25 août
Réservation avant le 22 août par SMS au 06 22 41 12 60 ou

Mairie de CLEURIE 1 Place des Anciens Combattants 88120 CLEURIE

Tél : 03.29.61.12.42
Mail : mairie.cleurie@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	-	14h00 - 18h00
Mardi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Mercredi	9h00 - 12h00	-
Judi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Vendredi	-	14h00 - 17h00